



UNIVERSITÉ DE NANTES

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Cellule d'appui aux affaires institutionnelles

DÉLIBÉRATION N°2018-06-19-1
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 19 juin 2018

**POINT 1 : APPROBATION DE LA TRAJECTOIRE VERS L'UNIVERSITE CIBLE ET DU
SCHEMA D'ORGANISATION**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université de Nantes ;
- VU** l'avis du Comité Technique d'Etablissement en date du 4 juin 2018 ;
- VU** la convocation du Comité Technique d'Etablissement en date du 14 juin 2018.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 26 voix pour et 9 voix contre la trajectoire vers l'Université cible et le schéma d'organisation.

À Nantes, le 19 juin 2018

Le Président de l'Université de Nantes


Olivier LABOUX

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le : **26 JUIN 2018**
Affiché le : **26 JUIN 2018**

Description de l'université-cible dite « Nouvelle Université à Nantes »

Conformément au projet d'I-Site NExT, l'ambition du projet de Nouvelle Université à Nantes est de regrouper les forces de l'Université de Nantes, du CHU de Nantes, de Centrale Nantes et de l'Inserm au sein d'un nouvel établissement.

Structuration de la Nouvelle Université à Nantes

Après une phase de transition, au cours de laquelle l'Université de Nantes et Centrale Nantes prépareront leur intégration à l'université-cible, celle-ci sera créée à la faveur des ordonnances adoptées conformément à la loi pour un *État au service d'une société de confiance*. Elle se substituera à l'actuelle Université de Nantes et prendra la forme d'un établissement de type expérimental reposant sur un « emboîtement » d'EPSCP. Elle sera structurée en quatre pôles regroupant composantes et unités de recherche : Droit-Économie-Gestion-Sociologie, Humanités, Santé, Sciences & Technologie. L'ESPE, qui conservera son statut de composante, n'intégrera aucun de ces pôles. Centrale Nantes intégrera le pôle Sciences & Technologie de l'université-cible tout en conservant son statut d'EPSCP. En revanche, aucun des pôles de l'université-cible n'aura la qualité d'EPSCP.

Gouvernance de la Nouvelle Université à Nantes

L'université-cible sera dotée d'un Directoire composé du Président de l'Université, du Directeur Général du CHU, du Directeur de Centrale Nantes, du PDG de l'Inserm, du PDG du CNRS et des Directeurs des quatre pôles. Ce Directoire préparera la stratégie de l'établissement qui sera adoptée par le Conseil d'administration. Les membres fondateurs de l'université-cible seront donc représentés dans les instances de l'établissement et ainsi pleinement impliqués dans la définition de sa stratégie.

L'université-cible sera l'employeur des personnels de l'actuelle Université de Nantes, définira sa stratégie de recherche, délivrera ses diplômes, adoptera une politique de signature commune des publications scientifiques, gèrera les objets du PIA et recevra sa subvention pour charges de service public. Centrale Nantes restera employeur de ses personnels, délivrera ses diplômes en propre et recevra sa propre subvention pour charges de service public.

Gouvernance des pôles

Les quatre pôles de l'université-cible bénéficieront d'une large délégation de compétences leur conférant une réelle autonomie de pilotage et de gestion. Le Directeur de chaque pôle sera nommé par le Président de l'université-cible, sur proposition de l'instance du pôle et après avis du Directoire. Pendant la phase d'expérimentation prévue par la loi pour un *État au service d'une société de confiance*, la direction du pôle Sciences & Technologie sera assurée par le Directeur de Centrale Nantes. Le Directeur de Centrale Nantes sera nommé par le Ministre en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur proposition du Conseil d'administration de l'École et après avis du Président de l'université-cible pendant cette période d'expérimentation. Le Président de l'université-cible conclura avec chaque Directeur de pôle un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens.

Chaque pôle sera doté d'une instance délibérante composée de représentants des enseignants-chercheurs, des enseignants, des personnels administratifs, techniques et de bibliothèques, des étudiants du pôle et des personnalités extérieures. Dans le pôle Santé, sont également représentés le CHU et l'Inserm.

Aujourd'hui

INSERM

Université de Nantes
(20 composantes)

Convention

Centrale
Nantes

CHU

IRT Jules Verne

Transition

INSERM

Université de Nantes
Structurée en quatre pôles*

Convention
d'association

Centrale
Nantes

Convention
constitutive

CHU

IRT Jules Verne

* Les pôles regroupent composantes et unités de recherche. L'une des composantes, l'ESPE, n'intègre aucun des pôles.

Université-cible (expérimentation)

INSERM

Nouvelle Université à Nantes*

Pôle
Humanités

Pôle Droit-
Economie-
Gestion-
Sociologie

Pôle Santé

Pôle Sciences
et Techno

Centrale
Nantes

Association

CHU

Association

IRT Jules Verne

____ = EPSCP